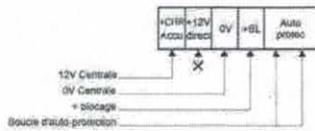


PLAN DE RACCORDEMENT

UTILISATION DE LA SI-BOX AVEC UN ACCUMULATEUR

- Raccordez un accumulateur 9 Volts sur le connecteur prévu à cet effet.

- Branchez L'alimentation de la centrale entre 0V et +CHR Accu

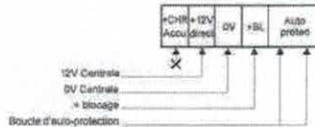


UTILISATION DE LA SI-BOX AVEC UNE PILE ALCALINE

- Raccordez une pile de 9 Volts sur le connecteur prévu à cet effet.

- Branchez l'alimentation de la centrale entre 0V et +12V direct

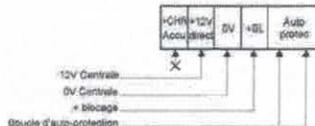
ATTENTION : ne rien raccorder à l'entrée +CHR accu au risque de détériorer la pile alcaline



UTILISATION DE LA SI-BOX SANS PILE NI ACCUMULATEUR

- Branchez l'alimentation de la centrale entre 0V et +12V direct

ATTENTION : prendre soin de retirer le connecteur de pile 9V afin d'éviter tout court circuit



Mise au rebut du Produit : conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

Destruction des batteries : la batterie ou pile de secours de la SI-BOX n'est pas fournie par ATLS. Néanmoins, ne jetez pas les batteries usagées dans votre poubelle, il est interdit de les incinérer, de les enfouir ou de les jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des batteries conformément aux lois et réglementations en vigueur en la matière. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les batteries usagées.

NOTI00009 V1_02

NOTICE D'INSTALLATION

SI-BOX

Sirène intérieure
auto alimentée
Fabrication française

La SI-BOX est une sirène intérieure en boîtier plastique de faible encombrement, auto protégée à l'ouverture et à l'arrachement, avec logement pour pile ou accumulateur 9V.

La SI-BOX peut être alimentée de deux façons différentes :

Par la borne +CHR Accu qui permet la charge constante de l'accumulateur interne de la sirène. Cette borne est dotée d'un système de limitation de courant à 20 mA pour charger l'accumulateur. En alarme, seul l'accumulateur est sollicité, ce qui soulage efficacement le chargeur de la centrale d'alarme lorsque plusieurs sirènes sont alimentées par ce dernier.

Par la borne +12V direct qui permet d'alimenter la sirène directement par le chargeur de la centrale d'alarme en l'absence de pile ou d'accumulateur de secours. Si la pile de secours est de type alcaline, la borne +12V direct permet également de ne pas charger cette dernière.

La SI-BOX comporte un commutateur 2 positions qui permet de disposer de deux puissances différentes au choix :

Interrupteur 1 OFF : niveau >110 dBa Consommation : 300mA max (12Vcc)

Interrupteur 1 ON : niveau > 103 dBa Consommation : 50 mA max. (12Vcc)

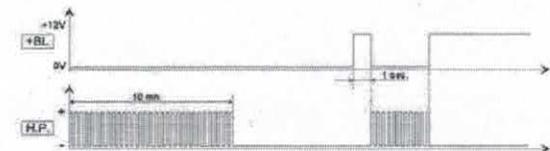
La SI-BOX dispose d'une autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement sans réglages (voir explications au dos)

IMPORTANT

A la mise sous tension, si le signal de blocage (+BL) n'est pas présent, la SI-BOX déclenche immédiatement.

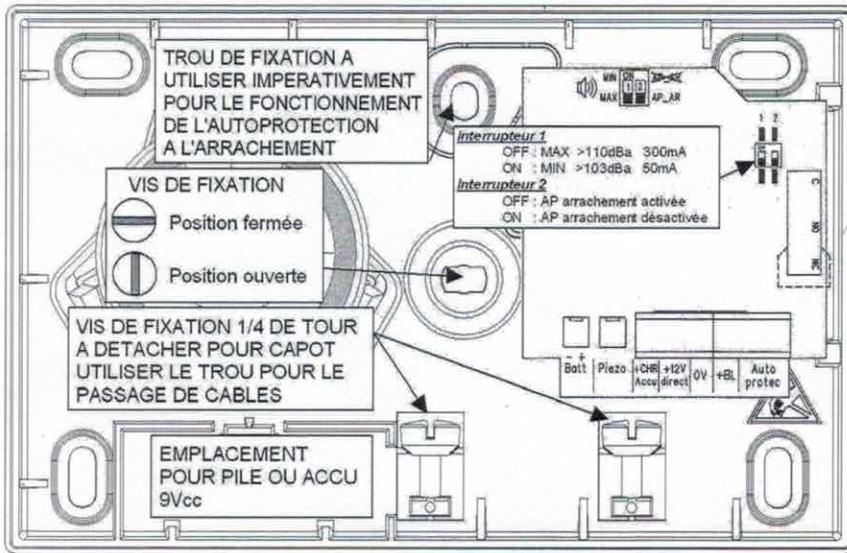
Le signal de blocage doit apparaître sur la borne +BL pour bloquer la SI-BOX.

Si le signal de blocage n'est pas présent, la durée de fonctionnement de la SI-BOX est temporisée à 10 mn. Pour relancer la SI-BOX, le signal de blocage doit réapparaître sur la borne +BL pendant au moins une seconde.



SI-BOX et Altec sont des marques déposées par ATLS

GABARIT DE PERÇAGE



L'autoprotection à l'arrachement est actionnée par un ressort fixé sur la patte de fixation centrale du châssis. L'arrachement du boîtier provoque la rupture de la patte de fixation centrale qui en éloignant le ressort de la carte provoque le déclenchement de l'autoprotection. L'autoprotection à l'arrachement peut être supprimé si besoin est, en plaçant l'interrupteur 2 sur ON.

L'autoprotection à l'ouverture est actionnée directement par le capot qui agit sur l'interrupteur à lamelle.

CARACTERISTIQUES

Tension de fonctionnement : 9 à 15 Vcc

Ondulation résiduelle admissible : 250 mV

Consommation max hors alarme : 1 mA max.

Consommation max en alarme à 12 Vcc :

Interrupteur 1 sur OFF : 300 mA

Interrupteur 1 sur ON : 50 mA

Tension de commande (+BL) : 9 à 15 Vcc

Tension de déclenchement : inférieure à 3 Vcc

Tension de réarmement : supérieure à 9 Vcc

Niveau sonore à 1m. :

Interrupteur 1 sur OFF : > 110 dBa

Interrupteur 1 sur ON : > 103 dBa

Température d'utilisation : -10 à +55°C

Dimensions : 113 X 172 X 47.5 mm

Type de câble pour le raccordement :

Câble 3 paires rigide : diamètre \geq à 0.5 mm
Souple : diamètre \geq à 0.2 mm

Type de batteries utilisées :

Accumulateur 9Volts
Pile 9 Volts type alcaline

Autonomie sur batterie interne en alarme :

Supérieure à 10 minutes

Durée de l'alarme : 10 minutes

Boîtier : ABS de classe d'inflammabilité V0 avec traitement Anti-UV

Fixation :

La SI-BOX est exclusivement prévue pour un usage intérieur.

Le boîtier de la sirène se fixe sur une paroi verticale et plane, de surface supérieure à la surface de la sirène, suivant le gabarit de perçage à gauche (laissez au moins 1 cm de chaque côté de la sirène).

Pour la fixation, utilisez quatre vis tête ronde de diamètre 4 à 5 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies)

GARANTIE



A.T.L.S. assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. L'année et le mois de fabrication figurent sur l'étiquette de numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que rayures, bris par chute ou choc, ni les détériorations provoquées par un usage anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les détériorations provoquées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à l'échange des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.